

L'Ail, soit dans les autres parties de la paroisse qui, selon le plan des partisans de la bâtisse, devaient faire partie de la division il devint enfin nécessaire de s'opposer à ce projet.

En conséquence de cette situation, une requête signée de plus de 208 personnes, toutes ayant des terres ou portions de terre dans les lieux destinés à faire la nouvelle paroisse, d'après les décisions et projets des gens du Petit Bois de l'Ail, fut envoyée à monseigneur Bernard Panet, évêque de Québec.

Plusieurs de ceux qui avaient signé sur la première requête en demande de cette bâtisse d'église, vinrent signer la contre-requête, en déclarant qu'ils avaient été trompés par les mensonges et faux exposés des auteurs de la première requête.

Cette démarche d'une si grande majorité de la paroisse, en opposition avec les partisans de la bâtisse, ralentit un peu leur ardeur. Néanmoins, comme la requête qu'ils avaient fait dresser était prête et déjà payée en partie, ils ne voulurent pas qu'il fût dit qu'ils l'avaient dressée et payée inutilement, ils l'envoyèrent à l'évêque, pour qu'il eût au moins le plaisir de la lire.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au collège de Lévis, le 1er novembre ; à St-Ephrem, le 3 ; à Charlesbourg, le 4 ; à St-Charles, le 5. — Marie-Joseph-Ignace-Louis, tel est le nom de la nouvelle cloche de l'église de N.-D. du Chemin, donnée par Rev. M. L. G. Baillargé, bénie solennellement par Mgr Bégin, le 17 octobre à la suite du sermon prêché par le R. P. Hamond, supérieur de la Résidence de Québec. — On dit que l'Ordre des Chartreux, France, a acheté le vieux manoir Montour, au village de la pointe du Lac, diocèse des Trois-Rivières. Ce sera peut-être ensuite le tour des Bénédictins, qui seront les bienvenus. — La dépêche publiée par les journaux, au sujet de l'approbation du compromis scolaire, est un canard.